

# Chéquier Conseil



## Principe

Le "Chéquier Conseil" à retirer auprès de votre chambre consulaire vous permet l'intervention d'un consultant spécialisé en :

### • Marketing et communication

- Définition d'une stratégie commerciale
- Techniques de vente
- Composition de la gamme de produits
- Appui à la mise en place de la fonction commerciale
- Définition d'une stratégie de communication
- Appui à l'élaboration d'un plan d'action commercial
- Conseil à la réalisation d'actions commerciales

### • Aménagement du point de vente

- Agencement intérieur, linéaire, ambiance d'achat, vitrine, devanture
- Merchandising

### • Organisation du travail

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Définition d'une fiche de poste
- Conseil pour la mise en œuvre du recrutement
- Conseil et aide à la structuration de la communication interne
- Conseil et préconisations à l'organisation du travail

### • Développement durable

- Diagnostic économie d'énergie et préconisations
- Diagnostic «déchets» et préconisations

### • Diagnostic d'un projet de développement d'entreprise

- Diagnostic d'opportunité et de faisabilité d'un projet de développement.

### • Qualité

- Diagnostic qualité et préconisations
- Visite client-mystère

### • Technologie de l'information et de la communication

- Réalisation d'un diagnostic TIC et préconisations

### • Transmission d'entreprise

- Réalisation d'audits transmission
- Diagnostic d'opportunité et de faisabilité d'un transfert en zone d'activité

## Mode d'emploi

Pour bénéficier de ces conseils, vous êtes mis en relation avec des cabinets agréés selon le domaine choisi.

Vous prenez contact avec votre chambre consulaire qui vous met en relation avec un prestataire.

**Le cabinet se déplace et intervient dans votre entreprise, puis vous remet un compte rendu à l'issue de sa prestation.**

## Financement

L'Europe, l'État et le Conseil Régional financent 80 % du coût des heures de conseil.

Vous réglez directement le cabinet et vous remettez un exemplaire du "Chèque Conseil" validé par vos soins.

Vous êtes remboursé de 80 % de votre facture HTVA dans les 30 jours qui suivent.

## Zone géographique

- Côtes d'Armor - Finistère - Ille et Vilaine

## Durée

Jusqu'au 31 Novembre 2010

## La preuve par 6



## 2 x 6 heures de conseil

pour améliorer la performance de votre entreprise et/ou préparer la transmission de votre entreprise

*Pour améliorer la performance de votre entreprise et/ou préparer la transmission de votre entreprise*

## Coupon Réponse

Oui, je souhaite participer à l'opération

"Chéquier Conseil" et je souhaite être contacté(e) par

- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Entreprise

Code NAF

Code INSEE

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Fax

Signature

Cachet

La preuve par 6

2 x 6 heures de conseil

pour améliorer la performance de votre entreprise et/ou préparer la transmission de votre entreprise



Coupon à retourner au contact indiqué sur la plaquette